Rapport d’activité 2021

Édito du Président

Chère Collègue, Cher Collègue,

L'année 2021 est une année marquée par la crise sanitaire. Nous avons dû toutes et tous nous mobiliser pour répondre aux besoins de nos populations.

De nombreuses familles sont en deuil, d'autres affrontent des difficultés majeures. Les élus ont dû innover, être réactifs et s'adapter dans ce contexte si particulier et ce, pour la deuxième année consécutive.

L'association des maires s'est donc de nouveau mobilisée afin de pouvoir relayer toutes les informations utiles à la décision des maires et des élus. Une fois de plus le travail de fond initié au sein de l'AMD 92, pour créer les réseaux d'adjoints aux maires, dans les domaines aussi variés que : la sécurité, l'éducation, la santé, le développement durable, l'égalité femme-homme, les finances, la culture, le développement économique et tous les autres réseaux, trouve tout son sens.

Édito du Président

En effet, nos élus ont pu, essentiellement en visioconférence, échanger sur les bonnes pratiques, partager les expériences des communes et ainsi réfléchir à des innovations en étant toujours très réactifs.

L'AMD92, en tant qu'interface entre les élus et les services de l'Etat, a représenté les maires dans toutes les réunions et rencontres de cette année 2021. Il faut souligner, dans ce climat parfois si complexe avec les services de l'Etat et aussi avec des désengagements préjudiciables pour nos collectivités, que les relations privilégiées et constructives avec le préfet des Hauts-de-Seine ont favorisé un travail en synergie avec les élus.

Les municipalités voient leur budget se contraindre, tant à cause d'une diminution des dotations globales de fonctionnement, que d'une augmentation de la péréquation. Les incertitudes de la crise sanitaire nécessitent au quotidien des engagements financiers sans pareils.

Vous avez démontré chères collègues, chers collègues en 2021, vos capacités sans faille à vous investir pour maintenir la qualité des services dans vos communes. C'est ainsi que vous avez pu mettre en œuvre pour la vaccination, pour des tests et pour tous les protocoles sanitaires imposés, les meilleures conditions souhaitables à disposition de vos populations.

Édito du Président

L'AMD 92 a pour objectif dans ce contexte, de rester présente auprès des élus afin de fournir en permanence une information de qualité, de mettre à leur disposition un annuaire des principaux acteurs du territoire et d'offrir les moyens numériques et technologiques adaptés aux nouveaux modes de communication.

A ce titre, nous avons validé en 2021 la restructuration de notre annuaire ALECE92 pour l'année à venir, ainsi que la création d'un webbook dans lequel vous verrez apparaître, entre autres, ce rapport d'activité.

2021 a également été l'année témoin de la réussite des Universités des Mairies de l'Ouest Parisien (UMOP). La participation massive des élus nous engage à préparer activement l'édition des UMOP 2022.

L'Association des Maires des Hauts-de-Seine a toujours à cœur de mener sa mission qui est de défendre les intérêts des communes, de représenter les maires et de satisfaire à vos attentes. Elle souhaite également innover avec des choix pour une communication encore plus adaptée et s'investir dans des projets avec le soutien du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Je souhaite, avec notre équipe motivée, engagée et soudée, continuer à écouter, à être attentif et à répondre au mieux à vos sollicitations.

Nous restons guidés par le seul intérêt de nos populations et de nos communes.

Fidèlement.

Le Président Jacques KOSSOWSKI
Maire de Courbevoie
Président de l'établissement public territorial Paris Ouest la Défense

Sommaire

Edito du Président

I. RAPPORT MORAL page 6

Synthèse des indicateurs d'activité page 7

1 - L'ASSOCIATION
- Histoire de l'Association page 9
- Les missions page 10
- La gouvernance page 13
- La gestion page 16

2 - LES OUTILS DE L'ASSOCIATION
- Le site amd92.fr page 18
- Annuaire des élus et collaborateurs d'élus (ALECE 92) page 27
- Les réseaux d'élus page 33

3 - LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION
- Les différentes actions page 35
- Les réunions et les évènements page 44
- Les commissions départementales page 45

II. RAPPORT FINANCIER page 46

I. Rapport moral

Synthèse des indicateurs d'activité

SITE AMD92.FR :

- Publication de plus de 987 articles et événements sur l'année,
- Augmentation de fréquentation de **plus de 200 % par rapport à 2019**, en exponentiel avec plus de **80 000** visites sur le site.

PLATEFORME ALECE 92 (ANNUAIRE LOCAL DES ÉLUS ET COLLABORATEURS D'ELUS) :

- Dépassement des **1900** fiches enregistrées par les communes.

LES RÉSEAUX D'ELUS :

- **16** réseaux actifs jusqu'aux élections municipales,
- **18** réseaux créés depuis le nouveau mandat municipal.

RÉUNIONS ORGANISÉES OU AVEC REPRÉSENTATION DE L'AMD 92 :

- Dans ce contexte de crise sanitaire, c'est **entre 4 et 10 réunions en audio ou en visio-conférence** qui ont eu lieu de manière hebdomadaire, afin de défendre l'intérêt des communes du département.

1. L’association

Histoire de l'Association

L'Association est née en 1989 de la volonté de rassembler tous les Maires des Hauts-de-Seine au-delà des étiquettes partisanes. Des Femmes et des Hommes cherchant à défendre les intérêts des communes du Département ont ainsi choisi de se réunir en créant l'Association des Maires des Hauts-de-Seine.

Depuis cette date, l'AMD 92 œuvre à l'intérêt général des municipalités des Hauts-de-Seine en témoigne notamment :

- son soutien aux Maires lors de l'épidémie du virus H5N1 (2009),
- la manifestation organisée par l'association contre la suppression de la taxe d'habitation impactant les budgets des communes (2018),
- la réalisation d'un produit pédagogique numérique sur le Rôle du Maire en 2013, puis en 2019,
- son appui aux maires depuis le début de la pandémie de la COVID. Avec l'apparition du virus, l'AMD 92 a dû s'adapter et modifier ses moyens de communication, comme toutes les structures, en utilisant les audio et vidéoconférences pour remplacer les réunions en présentiel,
- En juillet 2020, Monsieur **Jacques KOSSOWSKI** a succédé à Monsieur **Christian DUPUY,** à la présidence de l'AMD 92.

Aussi, s'inscrivant dans cette histoire de plus de 30 années au service des communes, l'Association des Maires des Hauts-de-Seine aura toujours à cœur de soutenir et d'accompagner les élus.

Missions de l’association

1 - REPRÉSENTATION PLURALISTE DES ÉLUS ET DEFENSE DES INTERETS DES COMMUNES :

- Être l'interlocuteur des maires auprès des services publics, des représentants de l’État, des instances et des opérateurs publics et privés,
- Désigner les représentants des maires au sein des commissions départementales, régionales voire nationales,
- Servir de relais entre les communes du département, les autres associations départementales, l’Association des Maires d’Ile-de-France (AMIF), l'Association des Maires de France et des Présidents d’intercommunalité (AMF) ainsi que les différentes institutions.

2 - INFORMATION ET ASSISTANCE DES ÉLUS :

- Informer et sensibiliser les élus sur les sujets liés à l'administration communale,
- Assurer par le biais de partenariats avec les institutionnels des offres de services aux communes.

Missions de l’association

2 – INFORMATION ET ASSISTANCE DES ÉLUS (suite) :

Avec la crise sanitaire, afin de continuer à assurer et organiser les réunions de réseaux, l’AMD92 :

- A mis en place un système de veille permanente pour transmettre aux communes toutes les informations dans les meilleurs délais, à ce titre, pendant durant cette année 2021, cette veille est restée active 7jours/7.
- A été en mesure en 2020 et en 2021, d’organiser et de participer à toutes les audio et visioconférences programmées.
- A installé lors de réunions présentielles en 2021, un système de visioconférence pour celles et ceux qui ne souhaitaient pas être présent(e)s physiquement.

Missions de l’association

3 - COMMUNICATION :

- Informer de manière régulière les maires et les élus communaux ainsi que l'ensemble des partenaires publics, privés et institutionnels,
- Gérer l’annuaire des maires (Annuaire local des Elus et Collaborateurs d’Elus du 92),
- Représenter la position des élus du département, notamment vis-à-vis des médias.

Gouvernance de l’association

L’AMD 92 :

- Association régie par la loi 1901, créée en octobre 1989.
- Regroupe l'ensemble des 36 communes du département.
- Fait partie du réseau de l'Association des Maires de France qui fédère près de 34 000 communes.
- Un Bureau représentant les diverses sensibilités politiques du département.

Bureau et Assemblées générales en 2021 :

- Réunion du Bureau le 4 mai 2021.
- Assemblée générale du 6 juillet 2021 : 21 communes représentées.
- Réunion du Bureau le 19 octobre 2021.
- Assemblée générale du 30 novembre 2021 : 25 communes représentées.

Gouvernance de l'association

Depuis le 6 juillet 2020 :

- Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président
- Monsieur **Philippe LAURENT**, Secrétaire Général
- Monsieur **Bernard GAUDUCHEAU**, Trésorier
- *Vice-présidents :*
- Monsieur **Pierre-Christophe BAGUET**
- Madame **Christiane BARODY-WEISS**
- Madame **Jacqueline BELHOMME**
- Monsieur **Jean-Didier BERGER**
- Monsieur **Etienne LENGEREAU**
- Madame **Aline de MARCILLAC**
- Monsieur **Yves REVILLON**

Membres décideurs

- Les 36 Maires des communes des Hauts-de-Seine

Gestion de l'association

L'ÉQUIPE DE L'AMD 92 :

- Vincent MARCHAND, Directeur Général
- Alexandra WANES, Assistante de Direction
- Christine GOBERT, Responsable RH et comptable, arrivée le 1er décembre 2020

LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION :

- **100%** des communes des Hauts-de-Seine

Gestion de l'association

LES COTISATIONS EN 2021 :

- Le taux de cotisation à l'AMD 92, qui inclut le taux de cotisation à l'AMF et qui a subit une augmentation en 2020, reste identique à savoir 0,185 euros par habitant.

- Obtention d'une remise de **7,5%** auprès de l'AMF grâce à un règlement rapide des cotisations par les communes

2. Les outils de l’association

Le site amd92.fr

VOCATION :

- Faire connaître l'activité de l'association,
- Informer les élus,
- Relayer l'activité des villes,
- Fournir des services pratiques en rapport avec les communes,
- Relayer les informations de l'Association des Maires de France.

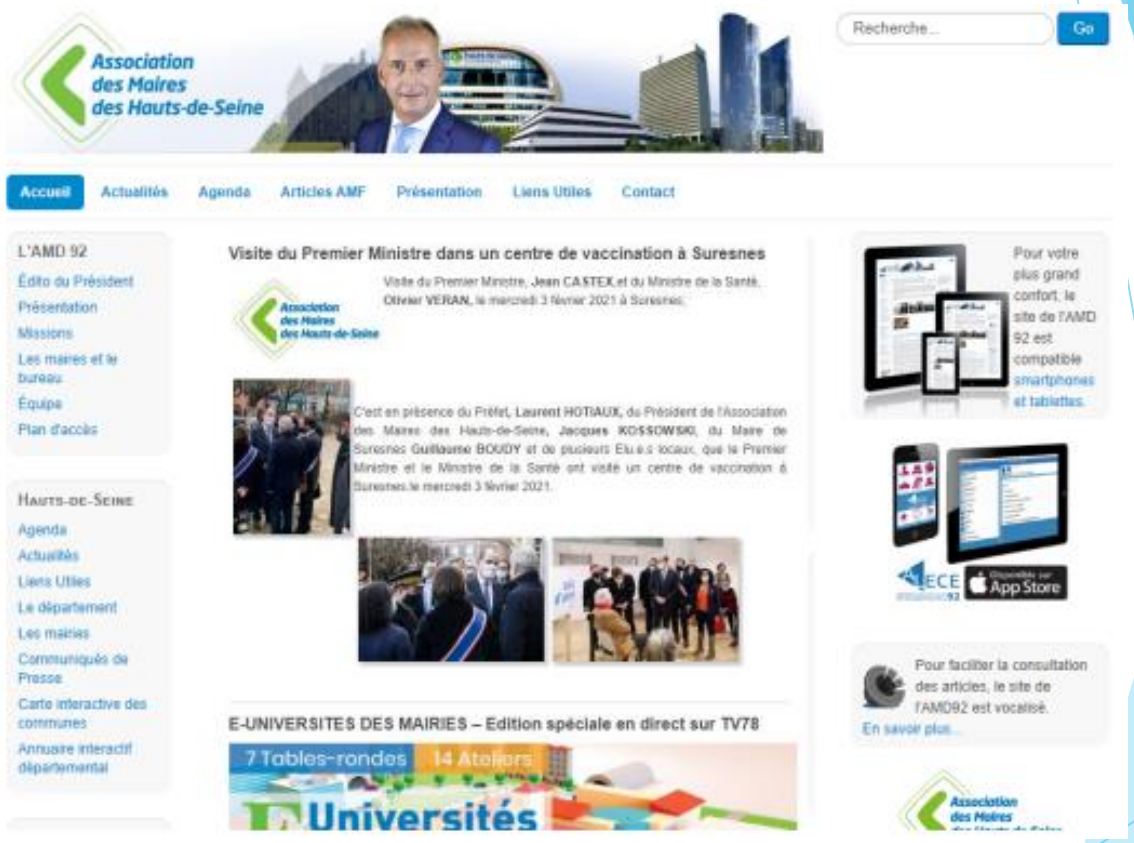

Le site amd92.fr

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION :

- **Plus de 60 000** visiteurs (**- 20 %** par rapport à 2020 année exceptionnelle en terme de fréquentation),
- **1** minute **10** secondes de temps de connexion moyen (**comparable à 2020**),
- **45%** des connexions par téléphone (+15 % par rapport à 2020),
- La visite sur smartphone est en passe de devenir majoritaire.

RÉFÉRENCEMENT :

Le site amd92.fr apparait toujours en première page de Google pour les recherches :

« Association Maires Hauts-de-Seine »

En **première position**

(3ème position en 2019, 2ème en 2020)

Ce qui montre l'utilisation grandissante du site qui, aujourd'hui, est en référencement maximum

Association des Maires des Hauts-de-Seine

Le site amd92.fr

Plus de 900 articles ont été publiés en 2021.

Les changement majeurs sont liés à une parution d'articles qui ont relayé les informations reçues grâce à une veille permanente.

La rubrique avec accès réservé « informations élus » a été particulièrement utilisée dans ce cadre.

Une mise en ligne systématique des informations AMF est désormais en place dans cette rubrique
« informations élus » avec accès réservé.

Enfin, dans ce contexte sanitaire qui reste particulier, très peu d'évènements ont eu lieu en présentiel.

Le site amd92.fr

FRÉQUENCE DES PUBLICATIONS EN 2021 :

- L'année 2021, dans sa particularité, met en avant le fait que la communication par voix dématérialisée ne cesse de croitre.
- Le renouvellement des commissions départementales a continué, suite au renouvellement des mandats municipaux en 2020.
- Les réunions de réseau ont repris un rythme régulier. Les comptes-rendus issus essentiellement de visioconférences, sont plus denses. En effet, le nombre de participants est en augmentation et les prises de parole plus nombreuses, ont généré un travail de rédaction plus conséquent.
- Les Universités des Mairies de l'Ouest Parisien constitue un travail important de publications.

Le site amd92.fr

REDIFFUSIONS DES INFORMATIONS LOCALES EN 2021 :

- DRIHL
- Association des Maires d'Ile-de-France
- Ceser Ile-de-France
- ADIL des Hauts-de-Seine
- Région Île-de-France
- CCI Nanterre
- CMA Nanterre
- Direccte Île-de-France
- Académie de Versailles
- Union pour l'Insertion et la Réinsertion professionnelle des personnes Handicapées du 92
- Préf'Actualités
- Lettre Relance
- Lettre ANCT

Le site amd92.fr

REDIFFUSIONS DES INFORMATIONS NATIONALES EN 2020 :

- Association des Maires de France
- Conseil économique social et environnemental
- Institut Européen des Politiques Publiques (IEPP)
- Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie
- Parlement européen et Fédération Française des Clubs Omnisports
- www.gouvernement.fr/information-coronavirus
- Lettre Régions de France
- La Tribune
- Réseau national Maisons Associations
- CCI info 92
- Amif

Association des Maires des Hauts-de-Seine

Le site amd92.fr

REDIFFUSIONS DES INFORMATIONS NATIONALES EN 2021 :

- Newsletter France et territoires (Mission Ecoter)
- La Lettre France Relance
- L'Agence Nationale de la cohésion des Territoires (lettre d'info)
- Le livret d'information de l'ambassade du Royaume-Uni à Paris
- Information des communes
- La lettre d'information des habitats des Hauts-de-Seine
- Newsletter Diagonales conseil
- Newsletter Mairie 2000
- Newsletter Journal des maires et conseillers municipaux
- Newsletter la Tribune

Le site amd92.fr

REDIFFUSIONS DES INFORMATIONS NATIONALES EN 2021 :

- Newsletter Seine et Yvelines numérique
- Newsletter FR-CIDFF
- Newsletter Exponens
- Newsletter MEDEF des Hauts-de-Seine
- Newsletter Paris La Défense
- L'agriculture bio d'Ile de France
- Lettre d'information du Défenseur des droits
- Magazine Sportmag
- Messages d'alerte de la Préfecture

Le site amd92.fr

PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS DU SITE :

- Compatible smartphone (mobile multifonction) / tablette
- Synthèse vocale pour l'accessibilité
- Sécurité renforcée contre le piratage
- Liens départementaux, régionaux et nationaux
- Lien avec « Sncf Transilien »

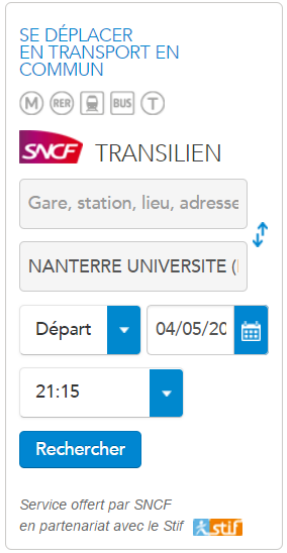

En 2021 :

- Informations coronavirus :
  - rubrique mise à jour quasi quotidiennement, à partir du site gouvernemental.

ALECE 92

VOCATION:

Un lieu unique qui centralise tous les acteurs du département :

- **Les élus :** Maires, Maires Adjoints, Conseillers Municipaux…
- **Les collaborateurs d'élus :** Directeurs de cabinet, Directeurs généraux des services, fonctionnels…
- **Les organismes :** Mairies, Intercommunalités, Services de l'État…
- **Les territoires :** Communes, Cantons, Département, EPT...
- **Les commissions :** départementales et municipales.

OUTILS :

- **Site** alece.amd92.fr
- **Application** smartphone / tablette.

ALECE 92

Différentes utilisations possibles

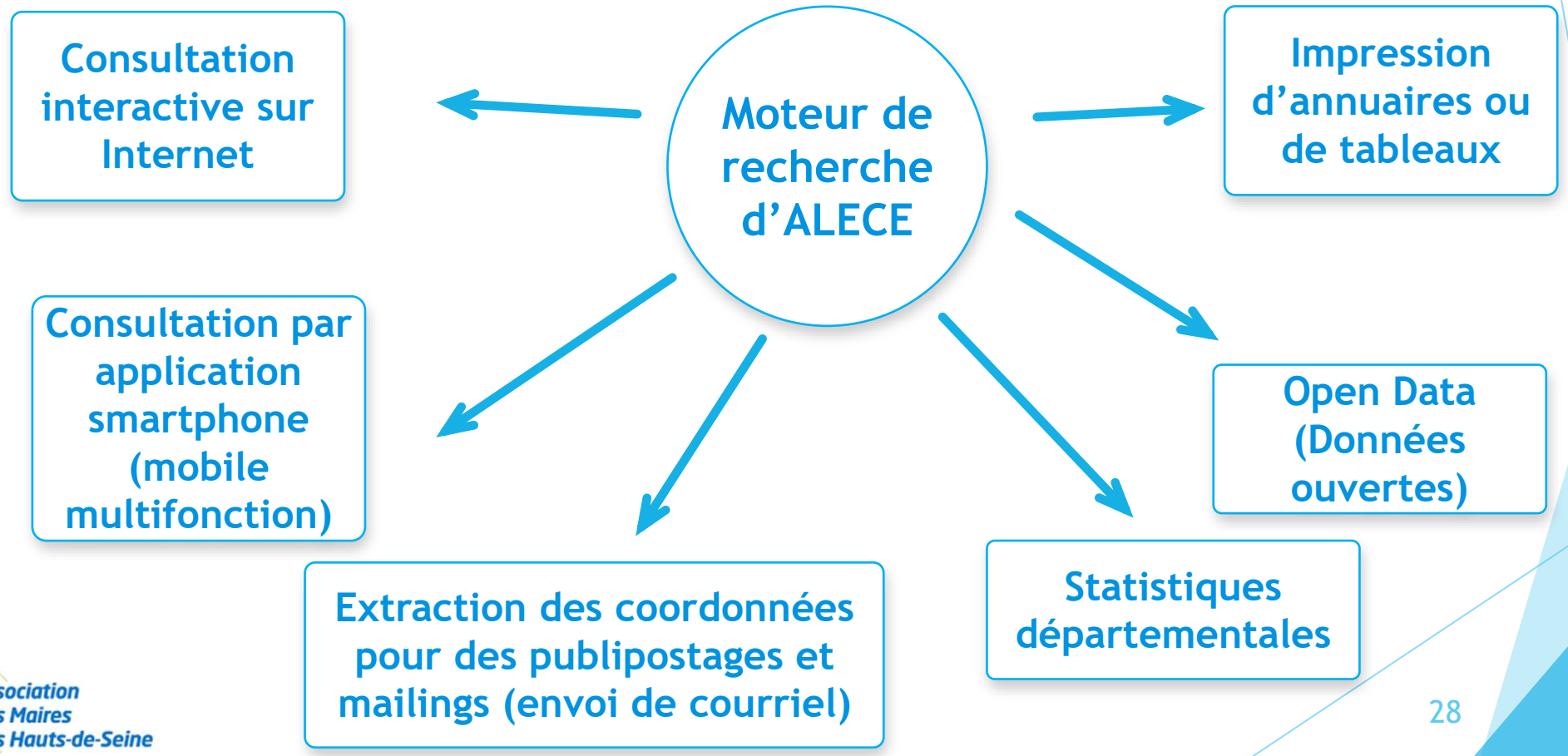

ALECE 92

Dans le cadre des élections municipales, une mise à jour totale de l'annuaire a été entreprise.

Une réactualisation des logiciels informatiques a nécessité un travail de mars à décembre 2020, qui est prolongé en 2021 (mise à jour des adresses électroniques, des fiches individuelles et des photos).

Ce travail s'effectue en respectant la « RGPD », ce qui entraîne un travail de conséquence sur un annuaire de ce type.

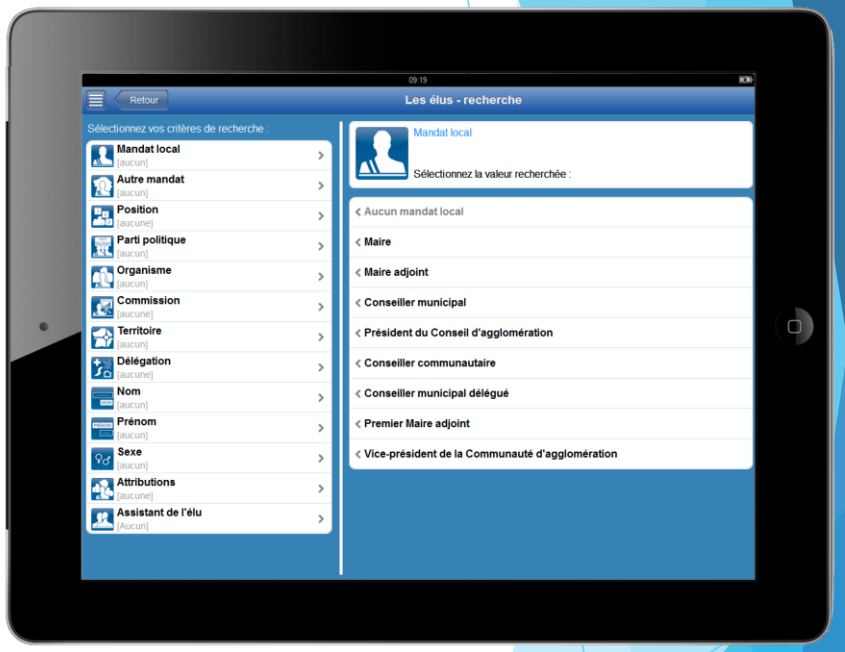

FICHES ENREGISTRÉES :

- Elus (Maires, 1ers Maires Adjoints, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux) 1480 fiches,
- Collaborateurs d'élus 185 fiches,
- Organismes 41 fiches,
- Commissions administratives 150 fiches,
- Territoires 44 fiches.

ALECE 92

POSSIBILITÉS DE RECHERCHE :

- Rechercher des élus : dans une commission départementale, dans un organisme, dans un territoire, par parti politique, par délégation…
- Rechercher des collaborateurs d'élus : par fonction, par domaine d'activité, par organisme…
- Rechercher des organismes : selon ses membres, par territoire…
- Rechercher des commissions : selon ses membres, par expiration des mandats, par thématique, selon des mots clés…

SÉCURISATION DES INFORMATIONS :

- Sauvegarde automatique des données,
- Vérification de l'intégrité des informations lors de la saisie,
- Hébergement français et protection des bases de données,
- Informations et fonctionnalités restreintes selon les droits de l'utilisateur,
- Données déclarées à la CNIL,
- En conformité avec la « RGPD ».

ALECE 92

AVANTAGES POUR LES UTILISATEURS :

- Une information plus précise et plus pertinente,
- Une information plus facile d'accès,
- Une information centralisée avec différents moyens d'exploitation,
- Un gain de temps dans la gestion des informations,
- Une plus grande sécurité dans la communication des données.

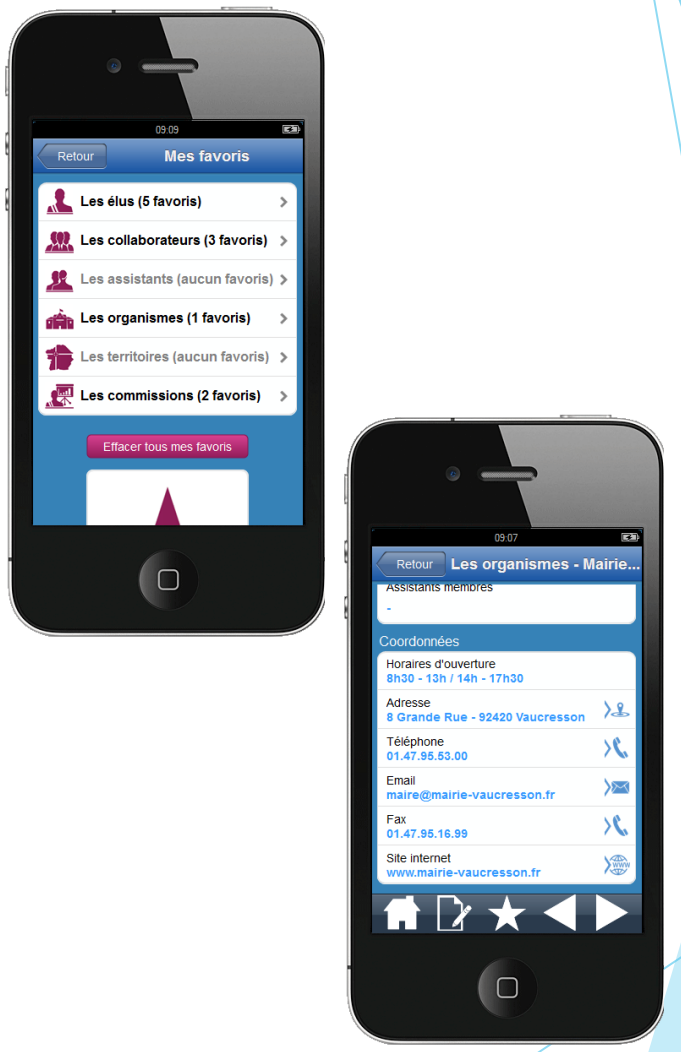

ALECE 92

En 2021, une étude sur la refonte de l'annuaire a permis de prendre la décision de la nécéssité d'une refonte total de l'annuaire ALECE 92, dès 2022.

- Obsolescence des logiciels,
- Mises à jour complexes, à la suite des élections municipales de 2020,
- Difficultés multiples pour le téléchargement des photos selon les formats proposés par les communes.

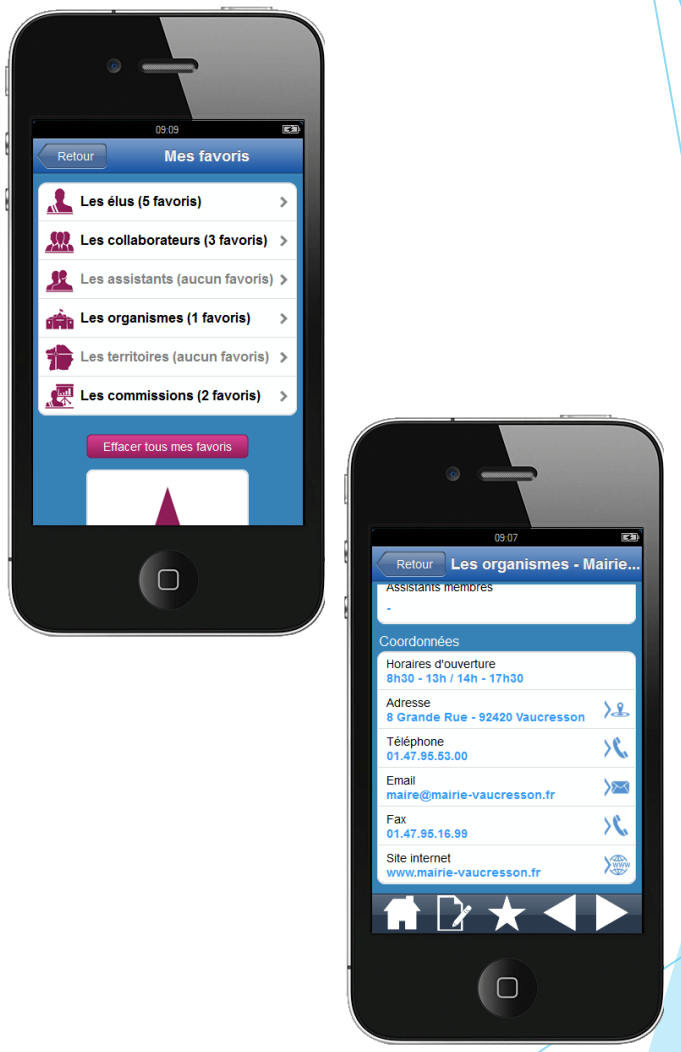

Les réseaux d'Élus

VOCATION :

- Mettre en réseau les Maires Adjoints et les conseillers municipaux délégués du département selon leurs délégations,
- Travailler sur des thématiques précises avec des intervenants extérieurs,
- Réaliser 2 à 3 réunions par an, sur sollicitation des Maires ou des Élus.

LE RÉSEAU :

- 18 réseaux de Maires-Adjoints et de Conseillers Municipaux délégués en 2021.
- La totalité des réseaux était installée à la fin du 1er trimestre 2021.
- Les réseaux se sont réunis en moyenne deux à trois fois durant cette année.
- Les réunions en présentiel ont pu reprendre progressivement et à la demande des Élus.

Les réseaux d'Elus

LES 18 RÉSEAUX DE L'AMD 92 :

- Développement durable
- Santé
- Petite Enfance
- Sport
- Éducation
- Finances
- Égalité Femmes-Hommes
- Sécurité
- Correspondant Défense
- Observatoire du Handicap
- Aidés / Aidants /Séniors
- Numérique
- Sécurité Routière
- Emploi et développement économique
- Économie Sociale et Solidaire
- Culture
- Tourisme
- Aide alimentaire

3. Les activités de l’association

Les différentes actions

Les actions internes de l'AMD 92 en 2021 :

Assemblée générale du 6 juillet 2021.

Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine a convié les Maires à l'Assemblée générale ordinaire, le mardi 6 juillet 2021, au sein du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Cette réunion avait pour principal objectif d'examiner le rapport financier et moral de l'année 2020. Cela a été l'occasion pour les Maires et les Maires-Adjoints présents, d'échanger sur la zone à faibles émissions et sur les amendes de police relative à la circulation routière.

A l'issue de la partie statutaire, l'assemblée a reçu Madame **Maïté GABET,** Directrice Départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine afin d'évoquer les questions liées à l'avancement du réseau de proximité, au déploiement du référentiel **M57** et au prélèvement à la source des collectivités locales pour les salariés.

Madame **Dominique FIS**, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale des Hauts-de-Seine est également intervenue pour présenter les principales directives et intentions pour la rentrée 2021 / 2022.

Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'AMD 92, a clôturé cette Assemblée générale, en remerciant les Elus (es) pour leur présence et la qualité des échanges.

Monsieur **Georges SIFFREDI**, Président du Département des Hauts-de-Seine, a salué également l'assemblée en partageant un moment convivial.

Les différentes actions

Les actions internes de l'AMD92 en 2021 :

Assemblée générale du 30 novembre 2021

Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine a convié les Maires à l'Assemblée générale ordinaire, le mardi 30 novembre 2021, au sein des salons d'honneur de la Préfecture du département..

Cette réunion avait pour principal objectif d'examiner l'atterrissage budgétaire de l'année 2021, de valider le budget prévisionnel 2022, en présence de Monsieur **Thierry LEGRAND**, expert-comptable et associé du Cabinet Exponens, mais aussi de voter le taux de cotisation AMF/AMD92 pour l'année 2022.

Il a été présenté les principaux objectifs de l'association pour l'année à venir.

Cela a été l'occasion pour les Maires et les Maires-Adjoints présents d'échanger sur plusieurs questions diverses. A l'issue de la partie statutaire, l'assemblée a reçu Monsieur **Laurent HOTTIAUX**, Préfet du département des Hauts-de-Seine et elle a auditionné Monsieur **Pascal PRACHE,** Procureur de la République.

Le Procureur a présenté les axes forts de sa politique pénale. Puis il a échangé avec les Maires sur les différents dispositifs mis en œuvre par le parquet afin d'assurer une meilleure circulation des informations, avec les Elus.

Enfin le Président, **Jacques KOSSOWSKI** et le Procureur de la République, **Pascal PRACHE** ont signé une convention sur le "Protocole de signalement et de suivi des dossiers concernant les Élus municipaux et de relations avec l'Association des Maires des Hauts-de-Seine".

Les différentes actions

Les actions internes de l'AMD92 en 2021 :

Réunion de Bureau du 4 mai 2021

I. **Présentation des comptes.**
   - Bilan comptable 2020.
   - Rappel du budget prévisionnel 2021, voté en Assemblée générale le 29 novembre 2020.
   - Appel à cotisation 2021.

II. **Proposition du rapport d'activité 2020.**

III. **Préparation de l'Assemblée générale.**

IV. **Questions diverses.**

Les différentes actions

Les actions internes de l'AMD92 en 2021 :

Réunion de Bureau du 19 octobre 2021

I. **Présentation des comptes.**
   - Présentation de l'atterrissage budgétaire 2021 et du budget prévisionnel 2022.
   - Appel à cotisation 2022.
   - Demande de subvention 2021 au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

II. **Préparation de l'Assemblée générale.**

III. **Questions diverses.**

Les différentes actions

Les actions en 2021 :

Cette année a été, une fois de plus, très particulière. De nombreuses réunions avec les services de l'Etat, les collectivités locales et territoriales ont été maintenues soit en audio, soit en visioconférence.

Les réunions ont pu reprendre en présentiel, durant le deuxième semestre, de manière irrégulière, en fonction de l'évolution de la crise épidémique et des protocoles sanitaires.

Cette période a donc été une alternance de réunions multiples en audioconférence, en visioconférence et en présentiel.

Les différentes actions

Les actions en 2021 (suite) :

- Réunions CODEFI (cellule de veille économique),
- Réunion plan de relance,
- Audio et visioconférences avec le Préfet,
- Présentation des plans départementaux (plan canicule, plan hivernal),
- Au sein de l'AMD92, réunions hebdomadaires pour la veille administrative et juridique, mise en ligne des articles sur le site internet,
- Suivi de la mise en place des arrêtés et décrets de la Préfecture dans le cadre du Covid-19,
- Réunions de conduite avec le Préfet et les Maires sur la crise sanitaire,
- Travail d'interface avec le site « prefcovid92 ».

Les différentes actions

L'AMD 92 a travaillé sur de nombreux sujets dont :

- Gestion de la crise sanitaire (fonctionnement de tous les lieux publics, problématiques funéraires, relations avec les services de l'Etat, collectivités, départements, régions, opérateurs publics et privés),
- Participation aux actions menées au Centre Opérationnel Départemental,
- Soutien à l'organisation des cérémonies départementales,
- Relais des chambres consulaires (CMA et CCI 92),
- Construction au sein de l'AMD92 d'une cellule en mesure de gérer les audio et les visioconférences,
- Travail en étroite collaboration avec :
  - l'ARS 92,
  - le Département des Hauts-de-Seine,
  - la CCI 92 et la CMA 92.

Les différentes actions

L'AMD 92 a travaillé sur de nombreux sujets dont :

- Mise à jour de l'ensemble des fichiers (maires, élus, collaborateurs d'élus, fonctionnaires et fonctionnels),
- Mise à jour ALECE92, décision de renouvellement en 2022,
- Mise en concurrence et choix du prestataire pour réalisation en 2022,
- Travaux de recherche pour élaborer un webbook,
- Mise en concurrence et choix du prestataire pour réalisation en 2022,
- Désignation des membres des commissions départementales, régionales et nationales,
- Finalisation des dossiers administratifs et personnels de l'association,
- Mise en place d'un système de suivi du paiement des cotisations, avec les règlements via Chorus pour toutes les communes,
- Pour la première fois en 2021, toutes les communes ont versé la cotisation, dans le délai imparti,
- Travail sur la demande de subvention dématérialisée au Conseil départemental.

Les réunions et les événements

Sans être exhaustif, l'AMD 92 participe aux commission départementales suivantes :

- Commission de coordination des actions de prévention des exclusions (CCAPEX),
- Commission Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- Commission départementale de lutte contre la prostitution,
- Commission de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les commissions départementales

L'AMD 92 et son concours aux commissions :

Plus de 50 réunions de commissions départementales se sont déroulées au sein du département en 2021.

Lors du renouvellement des commissions, le Président de l'AMD 92 désigne les élus titulaires et suppléants, après un appel à candidature auprès des communes du département. Les municipalités sont ainsi représentées au sein de chacune de ces instances.

A ce jour, 149 commissions départementales sont répertoriées, plus d'une cinquantaine sont actives, les autres instances sont dites « en veille ».

II. Rapport financier

ASSOC. DES MAIRES DU 92

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

ASSOC. DES MAIRES DU 92

167- avenue Joliot Curie 6ème étage, bureau n°06-23

92000 NANTERRE

ASSOC. DES MAIRES DU 92
exponens
2021
VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES
Pdts de Fonct.
430 K€
+7,3%
Hausse de 29 172 €
FONDS ASSOCIATIFS
273 K€
EFFECTIF
2,6
pers.
RÉSULTAT
-8 918 €
-2,07%
du CA
TRÉSORERIE
331 K€
Crédits usagers
0
jours
Crédits fourn.
14
jours
EVOLIANCE

ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2021	2020	Évolution
Subventions obtenues	127 400 €	100 000 €	+27,4%
Cotisations des adhérents	302 567 €	300 795 €	+0,6%
Total des ressources	429 967 €	400 795 €	+7,3%

Subvention conseil départemental : 125 000 €
Subvention aide à l'embauche (travailleur handicapé) : 2 400 €

Les cotisations des adhérents figurent pour leurs montants bruts (hors reversement à l'AMF)

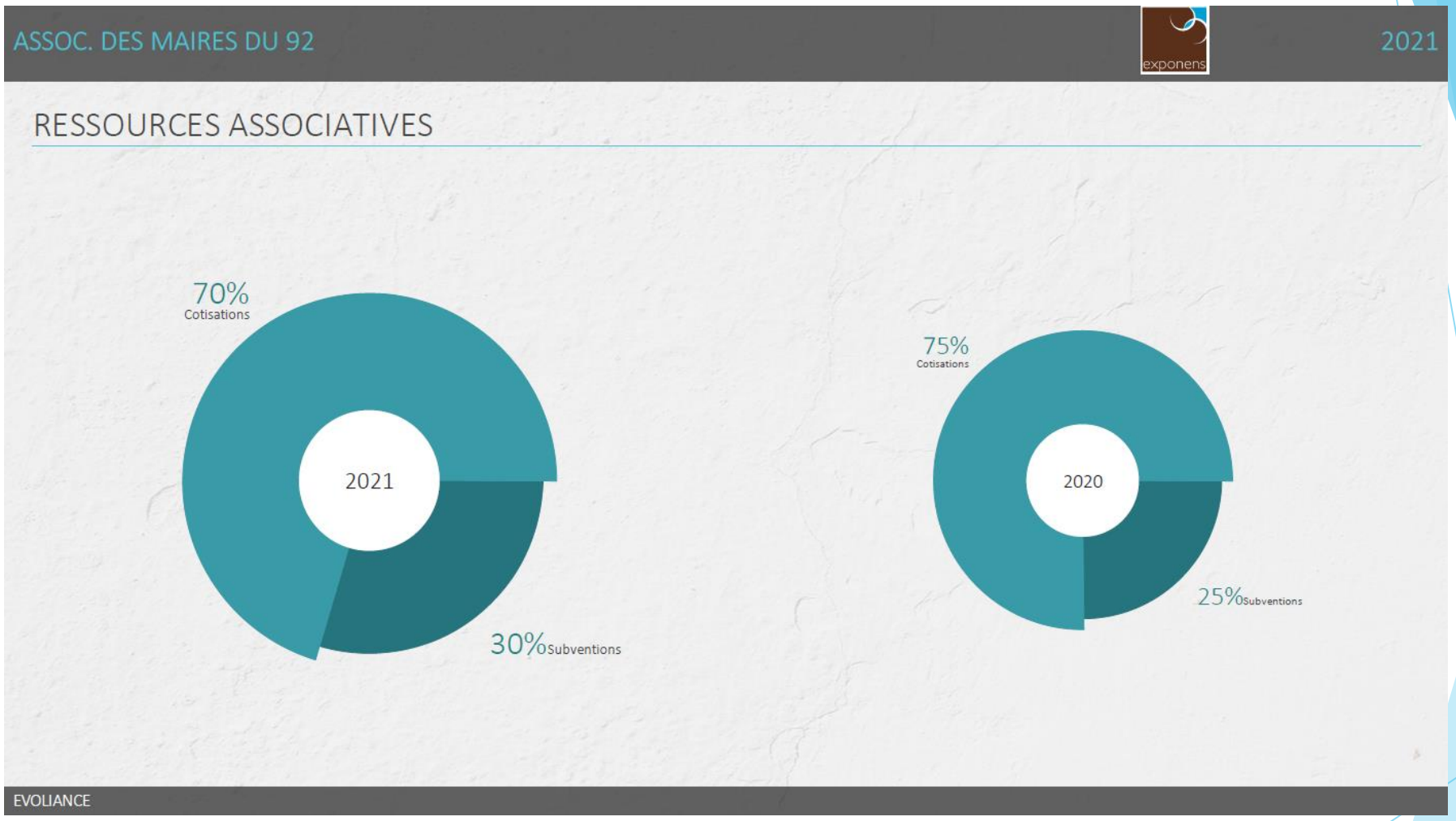
ASSOC. DES MAIRES DU 92
exponens
2021
RESSOURCES ASSOCIATIVES
70%
Cotisations
2021
30%
Subventions
75%
Cotisations
2020
25%
Subventions
EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

SUBVENTIONS OBTENUES

2021	127 400 €
2020	100 000 €
+27,4%	+27 400 €

EVOLIANCE

COTISATIONS NETTES

	2021	2020	Évolution
Cotisations brutes communes	302 567 €	296 503 €	+2%
Reversement cotisations AMF	-175 791 €	-174 761 €	-0,6%
Cotisations nettes communes	126 776 €	121 742 €	+4,1%

Les reversements de cotisations à l'AMF figurent dans les charges de fonctionnement

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

CHARGES DIRECTES SUR ACTIONS

	2021	2020	Évolution	
PREST. ROLE DU MAIRE	0 €	2 050 €	-2 050 €	
PREST.PR RESEAUX	2 045 €	734 €	+1 311 €	+178,6%
PREST.SITE INTERNET	2 300 €	818 €	+1 482 €	+181,2%
PREST. DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	12 000 €	0 €	+12 000 €	

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 — 2021

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2021	212 973 €	49,53%
2020	213 831 €	53,35%
-0,4%	-858 €	

Produits d'exploitation : +7,3%

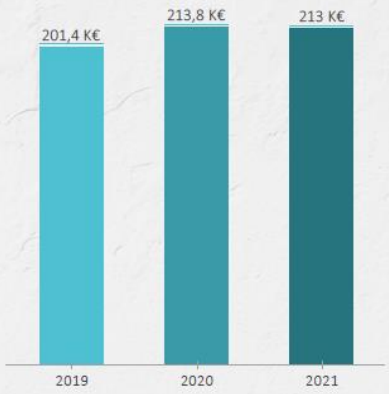

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

		2021	2020	Évolution	
Fournitures consommables		6 609 €	7 317 €	-708 €	-9,7%
Locations, Charges locatives	Véhicule relais	7 281 €	6 489 €	+792 €	+12,2%
Entretien, Réparations		850 €	850 €	0 €	0%
Primes d'assurance		949 €	964 €	-15 €	-1,6%
Intermédiaires et honoraires	Cotisation AMF (176k €) - Honoraires (13k €)	189 388 €	190 670 €	-1 282 €	-0,7%
Informations et communications		348 €	795 €	-447 €	-56,2%
Déplacements, Réception		4 035 €	3 931 €	+104 €	+2,6%
Frais postaux, Télécom.		2 394 €	2 233 €	+161 €	+7,2%
Frais bancaires		1 024 €	478 €	+546 €	+114,2%
Autres services extérieurs		96 €	104 €	-8 €	-7,7%
TOTAL		212 973 €	213 831 €	-858 €	-0,4%

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92

exponens

2021

IMPÔTS ET TAXES

		% Produits
2021	791 €	0,18%
2020	658 €	0,16%

+20,2% +133 €

Produits d'exploitation : +7,3%

ASSOC. DES MAIRES DU 92 — exponens — 2021

CHARGES DE PERSONNEL

		% Produits
2021	211 311 €	49,15%
2020	176 894 €	44,14%

+19,5% +34 417 €

Produits d'exploitation : +7,3%

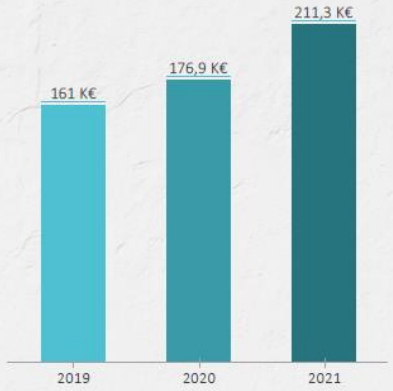

Effectif : 2.6 contre 2 sur N-1

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2021	2020	Évolution
Salaires bruts	149 646 €	124 947 €	+19,8%
Charges sociales	60 374 €	51 166 €	+18%
Taux de charges sociales	40,34%	40,95%	-0,6
Autres charges du personnel	1 291 €	781 €	+65,3%

Salaire bruts : année complète pour le salarié à temps partiel (embauche le 1/12/20)
Provision CP-RTT en hausse

Autres charges du personnel : médecine du travail et bons cadeaux (dont frais)

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 — exponens — 2021

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2021	2020	Évolution	
Produits d'exploitation	429 967 €	400 795 €	+29 172 €	+7,3%
Marge globale	-16 345 €	-3 602 €	-12 743 €	-353,8%
Charges de fonctionnement	212 973 €	213 831 €	-858 €	-0,4%
Impôts et taxes	791 €	658 €	+133 €	+20,2%
Charges de personnel	211 311 €	176 894 €	+34 417 €	+19,5%
Dotations aux amortissements	3 310 €	2 259 €	+1 051 €	+46,5%
Résultat d'exploitation	-14 763 €	3 551 €	-18 314 €	
Résultat financier	236 €	630 €	-394 €	-62,5%
Résultat courant	-14 526 €	4 181 €	-18 707 €	
Résultat exceptionnel	5 608 €	0 €	+5 608 €	
Résultat de l'exercice	-8 918 €	4 181 €	-13 099 €	

EVOLIANCE

VOTRE TRÉSORERIE

Votre résultat n'est pas égal à votre solde de trésorerie

Pour pouvoir évaluer la trésorerie dégagée au cours de l'exercice 2021 votre résultat doit être "corrigé"...

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2021	**-8 918 €**
Charges sans décaissement de trésorerie	+3 310 €
Produits sans encaissement de trésorerie	0 €
Plus-values sur cessions d'immobilisations	-326 €
Capacité à générer de la trésorerie	**-5 934 €**

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

Les charges se composent des dotations aux amortissements sur immobilisations

Cession d'un téléphone

EVOLIANCE

ASSOC. DES MAIRES DU 92 exponens 2021

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Financements externes : Ce qui est rentré	
	CAF : -5 934 €
Dons, Legs en nature	0 €
Souscription d'emprunts	0 €
Subventions d'investissements	0 €
Autres financements	+326 €
Total rentré	**+326 €**
	A reporter : -5 608 €

EVOLIANCE

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti	
	Report : -5 608 €
Investissements	-2 642 €
Remboursements d'emprunts (Capital)	0 €
Remboursements sur autres financements	0 €
Total sorti	**-2 642 €**
	A reporter : -8 250 €

Les investissements réalisés concernent du matériel de bureau/informatique : téléphones, ordinateurs

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			Report : -8 250 €
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers		0 €	0 €
Dettes fournisseurs	14 jours	-648 €	-648 €
Autres créances		-24 €	+24 €
Autres dettes		+10 814 €	+10 814 €
Total des décalages			**+10 190 €**

Mouvement net de trésorerie : 1 940 €

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 31/12/2020	329 029 €
+ Mouvements de trésorerie 2021	+1 940 €
Solde de Trésorerie au 31/12/2021	330 969 €

ASSOC. DES MAIRES DU 92

exponens

2021

VOTRE BILAN

au 31/12/2021

EVOLIANCE

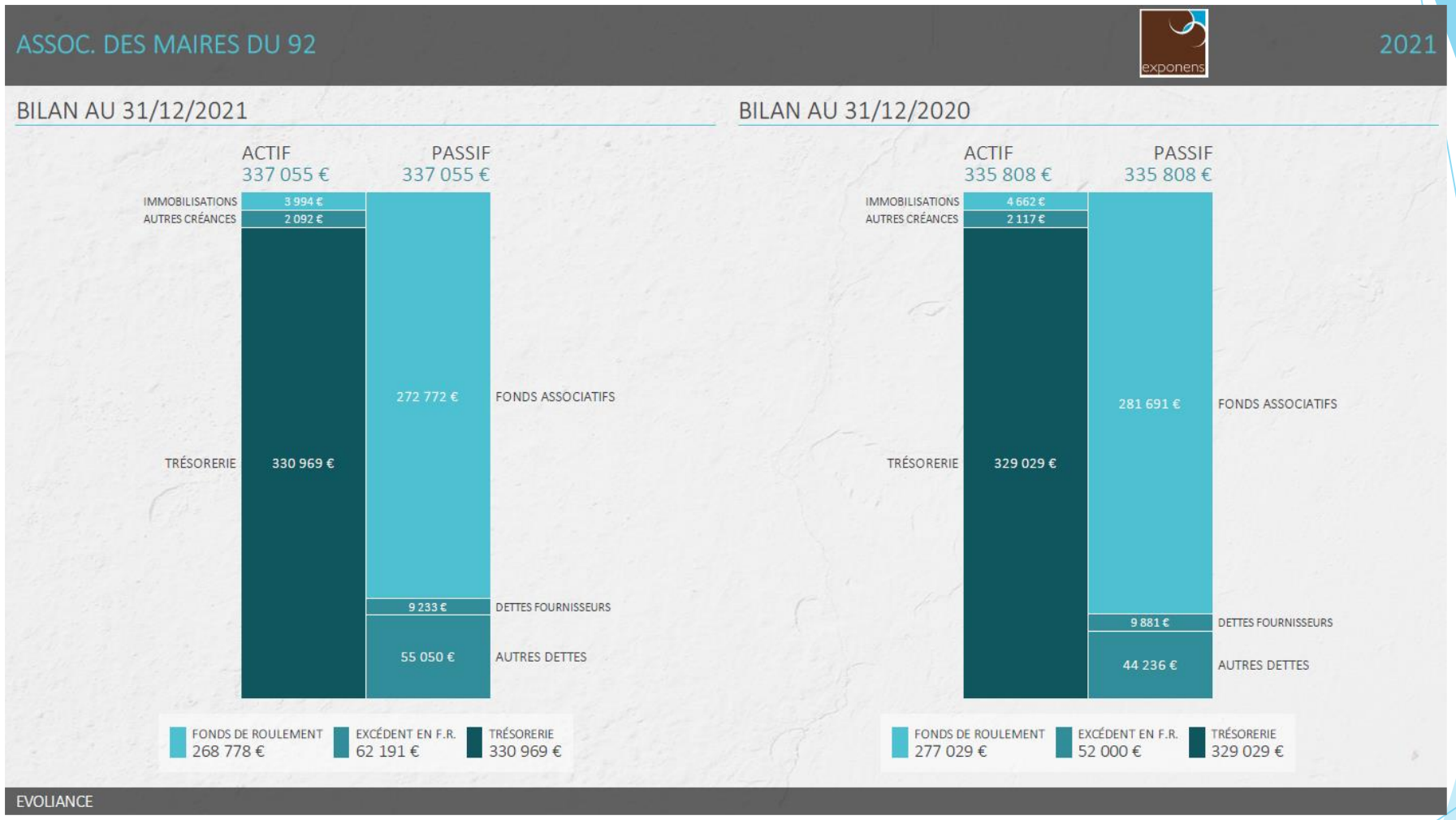
ASSOC. DES MAIRES DU 92
exponens
2021
BILAN AU 31/12/2021
ACTIF
337 055 €
PASSIF
337 055 €
IMMOBILISATIONS
3 994 €
AUTRES CRÉANCES
2 092 €
TRÉSORERIE
330 969 €
272 772 €
FONDS ASSOCIATIFS
9 233 €
DETTES FOURNISSEURS
55 050 €
AUTRES DETTES
FONDS DE ROULEMENT
268 778 €
EXCÉDENT EN F.R.
62 191 €
TRÉSORERIE
330 969 €
BILAN AU 31/12/2020
ACTIF
335 808 €
PASSIF
335 808 €
IMMOBILISATIONS
4 662 €
AUTRES CRÉANCES
2 117 €
TRÉSORERIE
329 029 €
281 691 €
FONDS ASSOCIATIFS
9 881 €
DETTES FOURNISSEURS
44 236 €
AUTRES DETTES
FONDS DE ROULEMENT
277 029 €
EXCÉDENT EN F.R.
52 000 €
TRÉSORERIE
329 029 €
EVOLIANCE

Association des Maires des Hauts-de-Seine

Centre administratif départemental
167-177 avenue Joliot-Curie – 9200 Nanterre

Contacts:

- Vincent Marchand, Directeur général :
  01 40 97 21 72
  vmarchand@amd92.org
- Alexandra Wanes, assistante du Directeur général :
  01 40 97 21 73
  awanes@amd92.org
- Christine Gobert, responsable RH et comptable :
  01 40 97 21 75
  cgobert@amd92.org